

# MARPA

## MARPA : un vrai chez-soi en milieu rural

La **MARPA** s'apparente aux résidences services et au foyer logement, en ce qu'elle propose aussi des animations et des services.

## Qu'est-ce qu'une MARPA ?

La MARPA est une **maison d'accueil rurale destinée à des personnes âgées** de 60 ans et plus vivant en milieu rural.

- Ces structures sont gérées soit par une association de loi 1901, soit par une collectivité locale.
- Elles accueillent des seniors autonomes ou en légère perte d'autonomie.
- Ces personnes sont souvent de même milieu social et géographique : cela permet aux résidents de conserver leurs activités et relations sociales antérieures.

La MARPA est donc un **projet territorial**. Elle doit répondre à des critères précis lors de son implantation, comme l'existence de services à proximité :

- elle doit être proche des bourgs, des commerces, des lieux de promenade ;
- elle doit aussi être accessible à pied.

## MARPA : quel mode de fonctionnement ?

La MARPA est gérée par un responsable et une équipe de professionnels qui coordonnent les services autour des résidents pour leur bien-être.

Le personnel est disponible 7 jours/7 et 24 h/24.

Les MARPA regroupent une vingtaine de personnes âgées qui sont logées dans des petits appartements privatifs et indépendants. Ils sont loués vides, ce qui permet aux résidents de les aménager comme ils veulent.

Un espace de vie collectif (restaurant et salon) est aussi organisé pour permettre de vivre en toute convivialité et de recevoir ses proches.

## La vie à la MARPA

La MARPA veille au respect de la vie privée et à la dignité des résidents. Chacun est libre d'aller et venir afin de conserver ses relations sociales.

Les résidents participent à la préparation des repas et à la desserte de la table. Toutefois, ils sont consultés pour l'élaboration des menus. Les repas sont pris en collectivité. La contribution est la bienvenue, afin de passer de bons moments et des repas pleins de gaieté.

Néanmoins, il est aussi possible de préparer ses repas chez soi et de prendre son petit déjeuner seul.

## **Les types de logements**

Ce sont de petits appartements (studios pour une personne seule, deux pièces pour les couples). Ils sont équipés d'une cuisine et d'une salle de bains avec toilettes :

- Ils sont aménagés de façon à répondre aux exigences des personnes âgées à mobilité réduite : portes larges, accès pour les fauteuils roulants, poignées ergonomiques.
- Ils sont aussi équipés d'un système de téléassistance pour appeler le personnel de la MARPA en cas de problème.

## **Les soins et les animations**

Les soins sont assurés par du personnel qualifié et coordonnés par l'équipe de la MARPA.

L'équipe de la MARPA propose des activités axées sur :

- le savoir-faire ;
- les centres d'intérêt des résidents ;
- leurs projets.

De cette façon, les résidents ne sont pas déconnectés de la vie de la commune. Les personnes âgées passent d'agréables moments dans cette petite unité de vie.

De même, l'intergénération est souvent encouragée, comme l'accueil des enfants pour l'aide aux devoirs. Certaines MARPA acceptent aussi les animaux de compagnie des résidents si ces derniers ne dérangent pas la collectivité.

## **Prix d'une MARPA**

Les résidents règlent leur loyer tous les mois.

Comptez environ **1 300 € par mois**. Ce tarif inclut le loyer, les charges locatives mutualisées et les services.

Selon les ressources du résident, celui-ci peut bénéficier d'aides sociales, comme :

- l'APL (aide personnalisée au logement) qui est attribuée par la CAF ;
- l'aide sociale, versée par le Conseil général si la MARPA est habilitée par ce dernier ;
- l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) réservée aux personnes âgées dépendantes et selon le degré de dépendance.